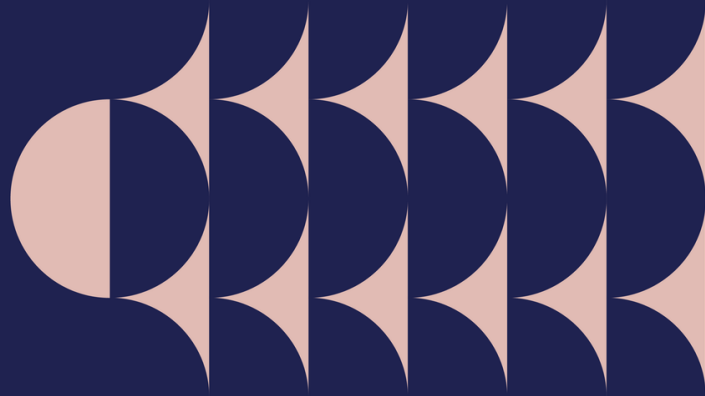




MISE EN CONFORMITÉ **SAPIN II**

CONTEXTE

La loi Sapin II impose aux entreprises assujetties – plus de 500 salariées, chiffre d'affaires supérieur à 100 M€, société mère basée en France – de déployer un dispositif anticorruption reposant sur 8 mesures (article 17). Ce risque n'est plus théorique : l'AFA a prononcé en 2026 sa première sanction pécuniaire directe, visant à la fois l'entreprise et son dirigeant à titre personnel, la gestion des filiales étrangères restant le premier motif de défaillance relevé en contrôle.

NOTRE MISSION est de vous accompagner dans la conception et le déploiement opérationnel d'un dispositif anticorruption conforme à l'article 17 de la loi Sapin II, couvrant l'ensemble de vos entités françaises et étrangères. Nous vous apportons une méthodologie éprouvée et des livrables concrets à chaque étape pour sécuriser durablement votre conformité et celle de vos dirigeants.

NOTRE APPROCHE

- Cadrage : lancement du projet, entretien avec la direction générale, définition de l'équipe projet interne, validation du périmètre et du planning.
- Diagnostic : diagnostic de maturité et cartographie des risques de corruption restituée et validée avec l'instance dirigeante.
- Conception du dispositif, autour des 8 mesures réglementaires : prévention (code de conduite, régime disciplinaire, formation et sensibilisation, évaluation de l'intégrité des tiers), détection (dispositif d'alerte avec benchmark des plateformes, contrôle opérationnel interne et comptable) et contrôle du dispositif (plan de contrôle et d'évaluation du dispositif à 3 niveaux).

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : repose sur notre connaissance du monde de l'entreprise et notre capacité à aller plus loin en prenant en compte les enjeux extra financiers et les défis auxquels votre entreprise est confrontée. Nous sommes en mesure de vous fournir des recommandations concrètes et opérationnelles pour améliorer votre performance globale.



Une approche de proximité portant sur vos enjeux opérationnels

Une prestation rigoureuse, structurée et partagée avec vous pour une démarche performante. Nous interviendrons selon les besoins dans vos locaux ou au sein de nos bureaux.



Qualité, déontologie, confidentialité, éthique

Nous prenons l'engagement vis-à-vis de vous d'être les garants du respect de ces principes et d'être totalement indépendants.



Un écosystème pluridisciplinaire

Notre organisation s'inscrit au sein d'un écosystème riche et divers qui bénéficie directement à l'ensemble de nos parties prenantes et en particulier à nos clients.



Plus que des chiffres

Des restitutions porteuses de valeur ajoutée, une veille technique et réglementaire permanente pour anticiper et préparer les évolutions.



Une approche résolument numérique

Les systèmes d'information piliers de l'information financière font l'objet d'une prise en main rapide par nos collaborateurs.



Mesurer. Il s'agit de mesurer la performance globale de l'entreprise en y intégrant l'extra-financier. Pertinence de la mesure nécessite méthode, fiabilité et intégrité.

Agir. La bonne mesure autorise la juste action.

Transformer. Parce que l'on a mesuré et agi, au bon moment, dans le bon tempo, dans la bonne direction, la transformation peut advenir.

.Figures
mesurer
agir
transformer

 .Figures

www.figures-groupe.fr

contact@figures-groupe.fr

+33 (0)1 53 30 00 01